



LE SYSTÈME ACTUEL EST INJUSTE. UNE RÉFORME EST NÉCESSAIRE.

Deux exemples : le mode de calcul des pensions pénalise les femmes ; la pénibilité n'est pas suffisamment prise en compte.



LA CFDT MILITE POUR UN RÉGIME UNIVERSEL DE RÉPARTITION PAR POINTS.

Celui-ci permet de réunir l'ensemble des travailleurs dans un même système et de sécuriser les parcours professionnels.



LA CFDT CONSIDÈRE QU'UN TEL SYSTÈME PEUT RÉDUIRE LES INÉGALITÉS À CONDITION QUE :

- L'objectif final ne soit pas de faire des économies ;
- Les droits acquis soient garantis et sécurisés ;
- Des compensations soient mises en place (notamment salaires et aménagements de fin de carrière) ;
- Le critère de pénibilité soit mieux pris en compte.
- ...



DES DISCUSSIONS SONT EN COURS. ELLES SERONT DÉTERMINANTES.

Les réponses du gouvernement guideront l'attitude à venir de la CFDT face à cette réforme des retraites. En attendant, la CFDT n'appelle pas à la mobilisation du 5 décembre qui se fait essentiellement sur la base d'un refus de principe à toute réforme.